

CSRD



MASTER CLASS

CSRD et ESRS

Stratégies de gouvernance et de conformité pour les acteurs engagés

Entrée en vigueur le 1er janvier 2024, la directive CSRD ouvre un nouveau marché aux avocats pour aider les entreprises à se mettre en conformité avec leurs obligations en matière de reporting extra-financier ou en effectuant l'audit des informations de durabilité après avoir suivi une formation ad hoc.

Pour vous permettre de vous positionner sur cette chaîne de valeur RSE et valoriser votre rôle de conseil auprès des plus grandes entreprises, cinq écoles se sont regroupées pour vous proposer une Master Class intitulée CSDR et ESRS : stratégies de gouvernance et de conformité pour les acteurs engagés.

Objectifs

- *Acquérir une connaissance détaillée des normes ESRS et de la directive CSRD, y compris leurs objectifs, leur contexte historique et les obligations légales qu'elles imposent aux entreprises.*
- *Comprendre les cadres réglementaires internationaux, européens et français liés à la durabilité et à la conformité ESG.*
- *Connaître comment intégrer les principes de durabilité et de conformité ESG dans la stratégie globale d'une entreprise, en alignant les pratiques d'affaires sur les exigences légales et les meilleures pratiques internationales.*
- *Maîtriser les processus d'audit interne et externe, ainsi que les techniques de vérification et d'assurance qualité des rapports de durabilité, en utilisant les normes ESRS comme cadre de référence.*
- *Définir les déterminants et l'éthique de la mission de conseil dans la publication des informations en matière de durabilité.*

Programme de formation - 25h

1. Introduction à la CSRD et aux normes ESRS
2. Cadre réglementaire et exigences légales
3. Gouvernance, audit et conformité
4. Stratégie de durabilité et gestion des risques ESG
5. Reporting et divulgation selon les normes ESRS
6. Engagement des parties prenantes
7. Analyse et vérification des rapports de durabilité
8. Droit de l'environnement et conformité ESG
9. Innovations et tendances futures en durabilité
10. Mise en pratique et étude de cas

Pour qui ?

Pour l'avocat conseil en publication des informations sur la durabilité qui souhaite accroître son expertise dans l'accompagnement et le déploiement de la durabilité en entreprise, et offrir une mission de conseil qualifiée.

Comment ?

VISIO

En modules courts 10 x 2h30 - de 17h à 19h30

Mardi 1er avril	Mardi 3 juin
Mardi 8 avril	Mardi 10 juin
Mardi 13 mai	Mardi 17 juin
Mardi 20 mai	Mardi 1er juillet
Mardi 27 mai	Mardi 8 juillet

Coût d'inscription : 950€



OU PRÉSENTIEL

3 jours

à La Baule

Mardi 26 août - après-midi

Mercredi 27 août - journée

Judi 28 août - journée

Vendredi 29 août - matinée

Plusieurs options :

- Inscription sans hébergement : 1350€
- Inscription single, avec hébergement : 2150 €
- Forfait duo perso (un avocat et un accompagnant ne participant pas à la formation) : 2 300 €
- Forfait duo pro (deux avocats en formation) : 3 500 €

Formateurs

Florence WIJSBROEK

Présidente BSDI

Vincent DELBOS

Magistrat honoraire

Juliette TERRIOUX

Avocate au barreau de Paris

Lieu de la formation



Hôtel Saint-Christophe

1 Avenue des Alcyons

44500 La Baule-Escoublac

-> Possibilité de prise en charge par le FIFPL (200€/jour dans la limite de 3 jours)

Inscrivez vous dès maintenant et prenez part à cette évolution cruciale !

Pour plus d'information :

formation.continue@avocats-eco.fr

adresse mail EDAGO

fc@ixad.fr

ECO OA
ÉCOLE DU CENTRE OUEST DES AVOCATS



ixad

 **EDAGO**
ÉCOLE DES AVOCATS DU GRAND OUEST

 **ÉCOLE DES AVOCATS
DE GUYANE**